

B.E.P. Maintenance des Véhicules et des matériels

SESSION 2009

Épreuve EP3 (1^{ère} Partie)

INTERVENTION SUR VEHICULE OU MATERIEL

Évaluation des compétences : C 1.2, C 1.3, C 1.4, C 2.1, C 3.2, C 4.1

Poste 3 (3h)

DOMINANTE : Matériel de travaux publics et de manutention

N° du Candidat :

SUPPORT UTILISE :

MODE DE VALIDATION : Épreuve ponctuelle terminale

Ce dossier sera communiqué au jury à sa demande.

Note en points entiers ou ½ points : / 20

Examen : B.E.P. M.V.M	Dominante : Matériels de travaux publics et de manutention	Session 2009
Epreuve : EP3 – Maintenance et Contrôle	Durée : 6 h	Coefficient : 8
1 ^{ère} Partie : Intervention sur véhicule ou matériel	Durée : 3 h	Page 1 sur 6

MISE EN SITUATION

1 - Description de la situation d'évaluation :

La direction du matériel ne fonctionne pas.

2 - Matériel et documentation fournis au candidat :

Documentation ressource	Outils & matériel	Documents réponses
Documents "constructeur" relatifs au matériel	Un emplacement au sol Outils classique Outils spécifique	Feuilles 3/6 et 4/6

3 - Travail demandé :

Réalisez l'intervention prévue sur le poste de travail.

Vous devez : (après tirage au sort du poste de travail)

- Remplir l'ordre de réparation et le bon d'approvisionnement de pièces
- Remplacer le vérin de direction.
- Rendre compte oralement de votre travail.

Examen : B.E.P. M.V.M	Dominante : Matériels de travaux publics et de manutention	Session 2009	
Epreuve : EP3 – Maintenance et Contrôle	Durée : 6 h	Coefficient : 8	
1 ^{ère} Partie : Intervention sur véhicule ou matériel	Durée : 3 h	Page 2 sur 6	

ORDRE DE RÉPARATION

O.R. N° 6204

Date d'entrée de l'engin ou du matériel :

Date de sortie probable :

LE CLIENT

Tel :

Nom :

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

N° de compte : _____

L'ENGIN ou LE MATERIEL

Immatriculation :

Marque :

Modèle :

Type mines :

N° de Série :

Année :

Kilométrage ou heures :

Carburant :

V	1/4	1/2	3/4	P
---	-----	-----	-----	---

Désignation des travaux à effectuer

Signatures

Le réceptionnaire :

Bon pour accord le client :

Examen : B.E.P. M.V.M	Dominante : Matériels de travaux publics et de manutention	Session 2009
Epreuve : EP3 – Maintenance et Contrôle	Durée : 6 h	Coefficient : 8
1 ^{ère} Partie : Intervention sur véhicule ou matériel	Durée : 3 h	Page 3 sur 6

N° de l'OR :

Désignation des fournitures et éléments nécessaires à l'intervention	QUANTITE

CRDP LORRAINE

Nom du candidat :

Fiche d'évaluation du candidat			
Compétences évaluées	Vous devez être capable de	Critères et indicateurs de performances	Barème
C 1.2 informer le client et l'entreprise	* compléter le contrat de réparation. * fournir la liste des éléments nécessaires à la facturation.	* le contrat de réparation est correctement renseigné et les éléments nécessaires à la facturation sont indiqués sans omission.	/ 2
	* rendre compte oralement.	* le compte rendu est clair et précis, il est sans omission.	/ 2
C 1.3 Collecter les données techniques	* collecter les données nécessaires à l'intervention sur la documentation du constructeur ou sur tous autres supports de communication.	* les données techniques et réglementaires sont collectées	/ 2
C 1.4 Restituer le véhicule ou matériel au client	* signaler les anomalies constatées lors de l'intervention sur le véhicule ou l'engin.	* les anomalies détectables sont toutes signalées et le client est informé de leurs conséquences sur le véhicule ou le matériel.	/ 1
C 2.1 Préparer l'intervention et organiser le poste de travail	* préparer l'intervention, organiser et maintenir en état le poste de travail.	La protection et l'intégrité du véhicule sont assurés. Les règles de sécurité sont respectées. Le poste de travail est nettoyé et rangé.	/ 1
C 3.2 Réaliser une intervention	* déposer, reposer des sous-ensembles, des organes	* le véhicule ou matériel est remis en conformité	/ 5
	* démonter, remonter les éléments ou les organes	* l'élément ou l'organe est remis en conformité	/ 5
C 4.1 Évaluer la qualité	* contrôler la qualité de son intervention * identifier les risques professionnels et mettre en œuvre les protections adaptées	* la qualité de l'intervention est vérifiée * les risques professionnels sont identifiés * les protections sont mises en oeuvre	/ 2
TOTAL			/ 20

CRDP